

BULLETIN D'ADHESION

A imprimer et nous renvoyer accompagné de votre chèque à :

Association EGMOS
Hôpital Saint-Louis - Trèfle 3
1, avenue Claude Vellefaux
75475 Paris cedex 10

Je soutiens votre action en qualité de :

- Membre adhérent : 20 euros
- Membre bienfaiteur : supérieur à 40 euros
- Membre donateur : supérieur à 50 euros

A cet effet, je verse la somme de :

euros

Je recevrai le bulletin trimestriel d'EGMOS durant 1 an.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Commentaires :

Aspects Fiscaux :

Les cotisations et dons versés à l'association, organisme d'intérêt général à caractère social, ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu dans les conditions suivantes :

La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du code des impôts).

Pour bénéficier de cette réduction d'impôt, vous devez joindre à votre déclaration de revenu, les reçus qui vous seront transmis par l'association.